

<http://ugtg.org/spip.php?article420>



Grève à l'anpe Guadeloupe : nou konmansé tann son a krikèt

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 17 janvier 2002

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

TRAVAILLEURS, JEUNES, CHOMEURS, POPULATION DE GUADELOUPE

Les Agents de l'A.N.P.E. sont en grève depuis deux mois pour obtenir :

- 10 % de réduction du temps de travail, kon toupatou, sur la base de leur durée de travail actuelle qui est de 37 heures ;
- l'embauche de plusieurs dizaines de Guadeloupéens. **BA GWADLOUPÉYEN TRAVAY.**

NOU KONMANSÉ TANN SON A KRIKÈT.

Après avoir tenté toutes sortes de provocations contre les grévistes :

Insultes du préfet Carencó ;

Mépris de la Direction Générale de l'A.N.P.E. qui ose envoyer une délégation de Paris après 50 jours de grève pour nous proposer 36 h 10 de travail hebdomadaire, ce que nous refusons depuis le 28 septembre 2001 ; ces derniers de prendre la fuite comme des voleurs.

Mépris de la Direction locale qui maintient l'organisation des élections professionnelles malgré le mouvement de grève qui frappe l'ensemble des agences de Guadeloupe.

Lâcheté et médiocrité de l'Encadrement local qui aide la Direction, par tous les moyens, à casser la mobilisation des Agents.

Indifférence et irresponsabilité des élus locaux même informés et sollicités.

Les Agents sont exaspérés.

KONYÉLA TOUT MOUN OZABWA !

Le complot des Carencó, Direction générale et locale de l'A.N.P.E. a échoué. Aujourd'hui, le préfet cherche, par tous les moyens, à s'asseoir avec les syndicalistes de l'A.N.P.E. après les avoir insultés.

NOU NI MÉMWA - NOU PA POUL - NOU PA DAKO !

SA NOU KA MANDÉ, TRAVAYÈ JA TRAPÉ'Y, DOT KA LITÉ

A l'Assistance Publique (Hôpitaux de Paris), un accord a été signé à 32 h 30 hebdomadaires.

Pon moun pa ka di yo fennyán.

Une délibération du conseil municipal de Basse-terre fixe la durée du travail à 34 heures.

Les Agents de l'A.N.P.E. Martinique sont entrés en grève pour une réduction du temps de travail créatrice d'emplois.

Le Personnel gréviste, réuni en Assemblée générale ce jour, a voté à l'unanimité la poursuite du mouvement

NOTRE LUTTE EST JUSTE.

NOS REVENDICATIONS SONT LEGITIMES.

NOTRE DETERMINATION SANS FAILLE.

P-à-P. le 17.01.02